

ABONNEMENT

Saumur	
En un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
En un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RESERVES SONT PAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées. Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 2 NOVEMBRE

A LA CHAMBRE

Le ministère l'a échappé belle ! Si la Droite l'avait voulu, il serait allé rejoindre, samedi soir, les vieilles lunes. Et chose digne de remarque, il a failli être victime d'une manœuvre socialiste.

C'est M. Ernest Roche qui avait organisé le guet-apens en posant au gouvernement cette question insidieuse : Pourquoi le Cabinet n'a-t-il pas accordé la liberté provisoire au citoyen Lafargue, le condamné de Fourmies, devenu candidat dans la 1<sup>re</sup> circonscription de Lille ?

Le pesant M. Fallières a donné dans le panneau avec sa maladresse accoutumée.

L'homme de la circulaire aux évêques a ergoté sur un point de droit pour tâcher de prouver que le gouvernement ne pouvait élargir pour quelques heures ou pour quelques jours un condamné quelconque.

C'était provoquer une réplique bien facile.

MM. Millerand, Ferroul, Clémenceau ont rappelé à ce scrupuleux légaliste que le gouvernement pouvait accorder, non seulement la liberté provisoire, mais encore la grâce.

Et ils lui ont fort impertinemment jeté au nez des précédents de Blanqui, de Louise Michel, de Rochefort, du duc d'Orléans.

D'ailleurs, s'est écrié M. Clémenceau, la question posée est une question politique et non pas une question juridique. Il s'agit de savoir si vous voulez exclure de la concentration républicaine l'avant-garde du parti républicain et creuser le fossé entre les socialistes et vous.

La querelle avait pris une tournure inquiétante; M. de Freycinet s'est vu dans la douloureuse nécessité d'intervenir.

Le chef du Cabinet a invoqué le respect de la loi — de cette loi qu'il viole si bien dans le procès intenté à M<sup>re</sup> l'archevêque d'Aix. Il a affirmé son intention de pratiquer une politique d'apaisement, mais une politique sans faiblesse. Et il a certifié que le gouvernement avait fait et continuerait à faire tous ses efforts pour améliorer le sort des ouvriers.

Mais enfin, a riposté M. Millerand, quelles sont les raisons qui vous empêchent de gracier Lafargue ? Vous avez dit que le prisonnier socialiste refuse sa grâce; le duc d'Orléans avait bien refusé la sienne et pourtant vous l'avez mis en liberté.

Les ministres n'ont pas répondu. Ils n'ont ouvert la bouche que pour opposer l'ordre du jour pur et simple à un ordre du jour déposé par M. Millerand et ainsi conçu :

« La Chambre, soucieuse d'assurer en toutes circonstances le respect des droits des électeurs, invite le gouvernement à donner à M. Paul Lafargue les moyens de défendre sa candidature. »

L'ordre du jour pur et simple a été adopté par 240 voix contre 161. Quelques membres de l'Opposition ont voté avec le gouvernement; les autres se sont abstenus. Si une centaine de députés conservateurs avaient voté avec les députés libéraux, le ministère était renversé.

Mais y a-t-il encore une Opposition ?

LES PETITS ENFANTS

Une question des plus intéressantes est venue jeudi dernier devant le Conseil général de la Seine. Il s'est vivement ému de l'exploitation à laquelle se livrent certains mendiants de profession sur les jeunes enfants.

Il se fait à Paris, et dans beaucoup d'autres villes malheureusement, un odieux trafic de l'enfance. L'exploitation de la charité publique est organisée en véritable association : il y a des placeurs, des intermédiaires et des agences, des marchés d'enfants. On loue les petits mendiants à la journée, à la semaine, aux parents qui se prêtent à ce honteux trafic, et se font les complices des bourreaux de leurs propres enfants.

Nous les voyons tous les jours ces pauvres petits, exposés, immobiles sous les rafales de pluie et de neige, implorant le passant en l'apitoyant sur ses infortunes mensongères; que deviennent-ils ?

Ceux dont la santé résiste à cette vie de tortures, vont fournir un appoint à la prostitution et aux maisons centrales.

Des lois ont été faites en 1874 et en 1889 pour protéger les malheureux enfants qui sont victimes d'une odieuse spéculation. Mais ces lois, paraît-il, d'une part sont insuffisantes et d'autre part mal et irrégulièrement appliquées. Ainsi, on a signalé au Conseil général une lacune de la loi qui, si elle punit les parents et les tuteurs des enfants ainsi livrés à la mendicité, ne permet pas d'atteindre tous ceux qui servent d'intermédiaires à l'approche de l'hiver, qui s'annoncent comme devant être rigoureux; le Conseil général a voulu appeler l'attention des pouvoirs publics et des législateurs sur cette situation déplorable. Il a donc émis en ce sens un vœu qui a pour objet :

« Appliquer plus fréquemment la loi de 1889 sur la déchéance de la puissance paternelle; ceci regarde les tribunaux, mais il appartient à M. le ministre de la justice d'appeler leur attention sur ce point; — en second lieu, compléter et fortifier les dispositions de la loi qui punissent ce genre d'exploitation, de façon surtout à atteindre les intermédiaires; et, enfin, tenir la main, ce qui est l'affaire de la préfecture de police, à l'exécution rigoureuse des lois de 1874 et 1889. »

Nous espérons que ce vœu, auquel nous nous associons de tout cœur, sera entendu, et que de promptes mesures seront prises pour en assurer l'exécution et mettre fin à cette indigne exploitation de l'enfance.

Qu'on se hâte ! Il y a urgence.  
(France nouvelle.)

L'épiscopat et l'archevêque d'Aix

M<sup>re</sup> Cotton, évêque de Valence, vient d'adresser les deux lettres suivantes, l'une à M<sup>re</sup> Gouthe-Soulard, l'autre au ministre des cultes.

Voici d'abord la première :  
« Vénéré et bien cher monseigneur,  
Vous voilà donc appelé à comparaître devant la Cour d'appel de Paris où j'ai eu l'honneur de vous précéder il y a onze ans. Selon toutes probabilités, d'autres évêques vous y

suivront bientôt; mais, sûrement, nous serons tous avec vous par le cœur, nos droits étant les mêmes et notre cause commune.

» Quoi qu'il arrive, vous en reviendrez plus entouré que jamais du respect, de la vénération, de l'amour de vos diocésains, et de la reconnaissance de tous les catholiques; car les poursuites dont vous êtes l'objet hâteront le triomphe de l'Eglise pour la défense de laquelle nous sommes tous prêts à sacrifier notre liberté et notre vie.

» Agréer donc, bien cher Monseigneur, mes félicitations les plus fraternelles et le religieux hommage de ma vénération profonde et de mon humble dévouement.

» † CHARLES, évêque de Valence. »

Dans la lettre au ministre, M<sup>re</sup> Cotton dit :

« Monsieur le ministre,  
» Je m'étais proposé d'adhérer purement et simplement à la noble et ferme lettre qui vous a été adressée par mon vénéré Métropolitain; mais apprenant que des poursuites sont dirigées contre M<sup>re</sup> l'archevêque d'Aix, je considère comme un devoir de solidarité fraternelle de vous faire parvenir directement l'expression des sentiments qui m'ont été inspirés par votre lettre du 4 octobre, adressée à l'Episcopat. »

Il rappelle le coup préparé contre les pèlerins et les traitements qu'ils ont subis de la part de la canaille de Rome, et regrette que les représentants du gouvernement en Italie n'aient pas éclairé le ministre sur la véritable nature des manifestations.

Il blâme l'interdiction des pèlerinages, qui n'ont rien d'incompatible avec l'amour de la Patrie. Et il conclut :

« Dans sa lettre du 4 octobre, Votre Excellence veut bien reconnaître que les évêques ont le sentiment des intérêts de la nation. Oui, Monsieur le ministre, ces intérêts nous sont à cœur, et nous les défendrons partout et toujours. Quand nous entendons crier : *A bas la France!* nous avons l'âme profondément humiliée et navrée.

» Quant nous voyons des Français faire brûler l'encens au pied de la statue d'un Garibaldi qui fit couler le sang de nos soldats à Rome et qui les trahit à l'armée de l'Est; quand, pour faire leur cour au radicalisme cosmopolite, ils s'aplatissent devant la nation sœur et lui tendent la main, au moment où elle nous prépare ses ignobles crâchats, notre âme bondit et se révolte, notre sang français bout dans nos veines; car notre pays, sa dignité, sa grandeur nous sont plus chers que la vie.

» C'est parce que vous en convenez, Monsieur le ministre, que vous devriez compter sur notre patriotisme et vous en rapporter à notre prudence pour concilier nos devoirs de catholiques avec notre invincible amour pour la France.

» Veuillez, Monsieur le ministre, agréer l'hommage de mon profond respect.

» † CHARLES, évêque de Valence. »

INSULTE AU MINISTRE DES CULTES

Voici les passages de la réponse de l'archevêque d'Aix, qui ont paru au gouvernement

contenir le délit d'insulte au ministre de la justice et des cultes.

« — Nous n'avions besoin de votre invitation ni pour le passé, ni pour le présent, et rien ne vous autorise à nous la faire pour l'avenir: du reste, nous savons nous conduire.

» Le comité organisateur a suspendu les pèlerinages; quand ils se rétabliront, je ferai ce que je voudrai dans l'intérêt de mon diocèse. Votre lettre donc était inutile.

» Vous aviez mieux à faire que de vous presser de nous écrire une lettre, qui devient un triste et odieux contre-sens. De plus, elle n'est appuyée sur rien de sérieux; sa seule raison est de répondre à ces deux mots: Vive le Pape! Vous ne savez pas même si ces deux mots sont l'œuvre d'une main française ou d'une main étrangère. Comment rendre les pèlerins français responsables d'un fait personnel et insignifiant, dont vous ne connaissez pas sûrement l'auteur? Dites, si vous voulez, que c'est une étourderie, et vous l'aurez jugé avec une entière sévérité.

» Nous sommes humiliés des lamentables événements qui se passent en Italie et en France, où les maîtres du jour ne manquent aucune occasion d'attaquer et d'insulter cette religion catholique qui a fait l'Italie et la France. La paix est quelquefois sur vos lèvres, la haine et la persécution percent toujours dans vos actes, parce que la franc-maçonnerie, cette fille aînée de Satan, gouverne et commande. »

Cette lettre est superbe et ne contient absolument rien qui puisse ni blesser la personne de M. Fallières, ni atteindre le fonctionnaire dans ses attributions constitutionnelles. C'est la réplique vive, mais libre, d'un libre citoyen français.

Aussi ne peut-on s'empêcher de rire en lisant certains articles de journaux radicaux où il est dit sérieusement que « M. l'archevêque d'Aix, arrogant personnage », a grossièrement insulté Son Excellence le ministre des cultes.

LE TESTAMENT DU GÉNÉRAL BOULANGER

On disait que le fisc allait réclamer à M<sup>re</sup> Griffith, héritière du triste suicidé d'Ixelles, les frais du procès de la Haute-Cour. Il n'en est rien. Ces frais, qui s'élevaient à environ 25,000 francs, ont été payés dans la semaine qui suivit le procès, par le comte Dillon que ses co-accusés remboursèrent. Le général ne laisse pas un sou, mais M. Barbier, son ami, a déclaré qu'il prendrait soin de sa vieille mère. La séparation de biens avec M<sup>re</sup> Boulanger avait fait attribuer à cette dernière un titre de rente de 800 francs et une somme de 100,000 francs déposés à la Banque de France, qui ne constituaient même pas les reprises dotales.

M<sup>re</sup> Griffith peut toucher sans crainte de procès les objets mobiliers que le général lui a laissés; les héritières dépossédées ne demandent que le chapeau, l'uniforme, les épées, le portrait de leur père.

Un barnum qui avait offert 100,000 francs du cheval noir *Tunis*, cherche à s'en emparer par la violence et on est obligé de surveiller le cheval et de ne pas le laisser sortir, ce dont il souffre.

Paris, le 4<sup>o</sup> novembre 1891.

La lutte devait devenir plus violente contre le parti de la hausse et celui de la baisse à la veille de la liquidation par suite de la hausse à 4 du taux de l'escompte à Londres. Les efforts de la spéculation étrangère ont été dirigés surtout contre les rentes françaises pour influencer la réponse des primes qui est le prélude de la liquidation.

L'ancien 3 0/0 qui s'était maintenu jusqu'à samedi à 95.90 recule à 95.65. Les escomptes attribués au Crédit Foncier ont produit un effet contraire à celui qu'on s'était promis, le public ayant appris que ces escomptes avaient été servis par des livraisons de titres appartenant à la caisse des Dépôts. Le nouveau 3 0/0 s'est maintenu un point au-dessous de l'ancien, avec lequel il devra se niveler si la faculté de la libération intégrale est accordée en janvier, date de l'avant dernier versement. Le 4 1/2 se traite entre 103.50 et 106, en attendant que sa conversion devienne possible.

Les fonds d'Etat étrangers n'ont pas été épargnés par la spéculation anglaise et allemande qui s'attaque à tour de rôle à tous les fonds étrangers. La Dette Extérieure a pu cependant se rapprocher du cours de 68 fr., mais on doute que les avances sollicitées par la Banque Nationale soient un remède efficace pour enrayer la hausse du change et pour faire disparaître la prime sur l'or.

La Rente Italienne, quoique ménagée par les adversaires des valeurs françaises et russes, cède à l'entraînement général, attendu que les porteurs français sortent de plus en plus de ce fonds d'Etat.

Le 3 0/0 Portugais a éprouvé une défaillance par suite de la dépréciation des fonds brésiliens causée par la baisse du change à Rio. Cependant le gouvernement Portugais s'applique à réduire ses dépenses budgétaires et à rétablir l'ordre dans ses finances. La Banque du Portugal se reconstitue.

Le groupe des Fonds Russes est toujours visé par la spéculation allemande. Le Rouble est descendu à 206 fr. à Berlin, entraînant le Russe Orient et par contre le Russe Nouveau qui supporte les conséquences d'une émission mal préparée et mal conduite.

Les sociétés de crédit ont conservé une allure ferme, celles surtout qui n'ont pas de dépôts, comme la Banque de Paris, ou des dépôts limités comme le Crédit Foncier, le Crédit Mobilier et la Société Générale. Mais il n'en est pas de même de celles qui ont des dépôts dont l'importance constitue un danger permanent. Il serait question d'autoriser la Banque de France à recevoir des dépôts avec intérêt. Cette concurrence pourrait être fâcheuse pour certaines sociétés dont les dépôts dépassent plusieurs centaines de millions.

Le Crédit Foncier de Tunisie, dont les prêts hypothécaires suivent une progression très marquée, est l'objet de demandes suivies.

L'obligation des Immeubles de France se négocie à 386.50, un coupon de 3.75 à détacher dans quelques jours ramène le prix d'achat de ce titre à 382.

L'obligation Porto-Rico est recherchée à 201 fr. L'augmentation des recettes du trafic justifierait une plus-value prochaine de ces titres.

Les Chemins Économiques sont en progrès sensible à 409.

## Chronique Locale

ET DE LOUEST

### Mort de M. le Sous-Préfet de Saumur

Hier, nous avons appris la mort de M. Cottineau, sous-préfet de Saumur, décédé samedi à Bourpeuil, près l'Île-Jourdain (Vienne).

M. Cottineau, homme privé, était un modèle comme époux et comme père; il aimait la vie de famille et savait se faire aimer de tous ceux qui l'approchaient dans l'intimité.

Quelques-unes de ces qualités se retrouvaient dans le fonctionnaire. Il était serviable, conciliant et ennemi de ces mesquines tracasseries qu'impose trop souvent le régime actuel. Aussi s'est-il attiré des sympathies réelles et nombreuses dans tout l'arrondissement. Bien des maires étaient convaincus que si parfois il faisait montre de républicanisme outré, c'est qu'il avait des instructions spéciales auxquelles il se conformait en attendant l'heure de sa retraite qui ne devait pas tarder à sonner.

Puisse son successeur apporter dans l'administration de l'arrondissement la même aménité, le même esprit de conciliation.

M. Cottineau était en congé dans sa propriété de Bourpeuil, commune du Vigeon, arrondissement de Montmorillon, lorsque s'est déclaré une fièvre typhoïde. Bientôt son état s'est compliqué d'une affection de poitrine. La science a été impuissante pour combattre ces deux maladies également graves.

Avant de mourir, en pleine connaissance, M. Cottineau a fait appeler le prêtre de sa paroisse, a reçu toutes les consolations de la religion, et ses obsèques ont lieu aujourd'hui même, à 3 heures, à l'église du Vigeon.

Nous adressons à sa veuve et à sa famille l'expression de nos sincères condoléances.

### LA TEMPÉRATURE

Le froid que nous avons signalé samedi s'est accentué. Hier matin, le thermomètre était descendu à 3 degrés au-dessous de zéro, et pour la fête de la Toussaint toutes les fourrures étaient dehors.

La nuit dernière a été bien moins froide: le thermomètre s'est tenu à 3 degrés au-dessus de zéro. Le baromètre baisse lentement.

Depuis quelques jours on signale dans le département de la Haute-Loire le passage de vols de cigognes et d'oies sauvages.

Ce fait très rare dans ces contrées est, dit-on, l'indice d'un hiver rigoureux.

### ANNIVERSAIRE DE MENTANA

Le général de Charette a adressé, à l'occasion de l'anniversaire de Mentana, la circulaire suivante à tous les zouaves pontificaux, aujourd'hui disséminés dans le monde entier:

« Basse-Motte, 18 novembre 1891.

» Dans les circonstances présentes, il est de notre devoir de célébrer l'anniversaire de Mentana avec plus de solennité qu'à l'ordinaire.

» Je vous prie donc de vous réunir par groupes autant que possible et de faire dire une messe pour le repos de l'âme de tous les soldats tombés à Mentana, le 3 novembre 1867, pour la défense du Saint-Siège.

» Comme à tous nos anniversaires, une messe sera dite en la chapelle des zouaves à la Basse-Motte.

» Chaque zouave qui ne pourra pas se joindre à un groupe devra faire dire une messe dans l'église de sa paroisse.

» Vive Léon XIII, pontife et roi!

» CHARETTE. »

Nous rappelons que demain mardi, 3 novembre, une messe sera dite, à 8 heures, à l'église Saint-Pierre de Saumur, pour le repos de l'âme de tous les soldats tombés sur le champ de bataille de Mentana, le 3 novembre 1867, pour la défense du Saint-Siège.

Cette messe sera dite par M. l'abbé Chauvin, ancien zouave pontifical.

A Paris, la messe sera dite le même jour, à l'église Notre-Dame-des-Victoires, par le R. P. Bailly, ancien aumônier du régiment.

Tous les catholiques qui le pourront se feront un devoir d'assister à cette messe.

### UN ENFANT TOMBÉ A L'EAU

Vendredi, dans la soirée, le jeune Ivain, âgé de 3 ans, s'amusait avec un petit camarade sur le bord de la Loire, au bas de la levée de Limoges. Celui-ci poussa Ivain qui roula sur les marches de la cale et disparut dans l'eau. Fort heureusement, M. Richard, jardinier, se trouvant sur la levée, courut au secours de l'enfant et fut assez heureux pour le saisir au moment où il reparessait au-dessus de l'eau et où le courant commençait à l'entraîner.

M. Richard a porté le petit submergé chez ses parents, rue de Fenet. Cet enfant en sera quitte pour un bain froid; mais, sans la promptitude de M. Richard, il eut certainement péri.

### État civil de la ville de Saumur

#### NAISSANCES

Le 29 octobre. — Jeanne-Marie-Joséphine Escarret, rue Saint-Nicolas; — Marie-Amélie Evanno, rue du Puits-Neuf.

Le 30. — Simonne - Michelle - Clémence Stocklen, rue du Temple.

#### PUBLICATION DE MARIAGE

Eugène Perrochon, scieur de long, de Saumur, et Louise Miallet, ouvrière en chapellerie, de Bort (Corrèze).

### DÉCÈS

Le 29 octobre. — Virginie Tannegain, veuve de Honoré-François Besnier, 76 ans, rue Nationale.

Librairie militaire S. MILOU fils,  
46, RUE D'ORLÉANS, A SAUMUR

### Marchands de cheval et Marchands de chevaux

PAR A. PIERRE

Vétérinaire en premier, ancien professeur à l'École de cavalerie de Saumur

Un volume in-8, illustré de 70 dessins par A. BARTHÉLEMY, aide-vétérinaire. . . . . 6 fr.

Par poste. . . . . 6 fr. 75

L'auteur n'a pas l'intention de faire ici une monographie complète de l'extérieur du cheval, le but qu'il se propose est beaucoup plus simple; accompagner l'acheteur chez les marchands dont il a cherché à étudier de près et de loin les faits et gestes; le mettre en présence de l'animal en vente; lui indiquer la façon de l'examiner rapidement sous toutes les faces sans se laisser éblouir par la mise en scène; lui apprendre à saisir vite les grandes lignes, découvrir les défauts, synthétiser tous les détails et formuler une appréciation exacte pouvant parfois faire aboutir à la solution du problème suivant:

*Trouver pour cent écus le cheval de trois mille francs.*

Pour arriver au résultat que M. PIERRE souhaite, il divise son programme en chapitres comprenant: la préparation à la vente; les marchands et établissements de vente de Paris, les foires en province; l'examen à l'écurie; l'examen d'ensemble et de détail, etc., etc.

Un chapitre spécial est consacré à la question: *Legislation.*

### THÉÂTRE DE SAUMUR

C'est demain mardi que sera donnée sur notre scène la représentation de la *Mascotte*. Par suite d'un malentendu, cette représentation avait été annoncée d'abord pour le lundi 9 novembre.

### Grand café de la Paix

Ce soir, à 8 heures 1/2, M. et M<sup>me</sup> ALBERTY, les illusionnistes de l'International de l'Exposition universelle de Paris, donneront une seule et unique séance.

Inutile de rappeler le grand succès obtenu par ces artistes, dans notre ville, au mois d'avril dernier, et cela pendant quinze jours.

Cette fois, M. et M<sup>me</sup> Alberty ne donneront que cette séance publique.

BOURQUEIL. — *Brutalités.* — Mardi soir, vers neuf heures, les nommés Simon et Minaut-Dufeu se rendaient du marché de Bourgueil, lorsqu'arrivés à la Croix-Rouge, Minaut, qui

## L'AGENCE SPIRITE

PAR ANDRÉ GODARD

### VII

Le mardi suivant, comme René remontait l'avenue de Wagram vers sept heures, il rencontra Malvoisier et Rominsky, tous deux du dîner de Cardénio.

— Alors, c'est le grand jeu, ce soir, chez le patron? demanda Malvoisier.

— Non, fit le peintre; je crois que nous sommes seuls.

Rominsky, plus renfrogné que de coutume, ajouta qu'il se méfiait des présents d'Artaxercès et qu'il eût préféré recevoir, au lieu d'invitation, une avance sur ce qu'on lui devait.

— Si encore la maîtresse de maison se montrait aimable! continua-t-il. Mais elle a l'air d'être exaspérée de ces dîners d'affaires et de nous recevoir uniquement pour obéir à son seigneur et maître.

Reproduction autorisée pour les journaux ayant traité avec la Société des Gens de Lettres.

— A propos, fit Malvoisier, on m'affirmait hier qu'ils sont séparés de biens?

— Vous en êtes là! C'est-à-dire que la propriété de Seine-et-Marne lui appartient en propre, et elle ne prêterait pas cent sous à son mari pour l'empêcher d'être mis en faillite. Le jour où l'huissier viendra saisir chez Cardénio, elle lui a déclaré qu'elle se retirerait dans ses terres avec sa fille, à moins que M<sup>lle</sup> Éva ne veuille suivre son père, ce que je crois fort probable.

Rominsky se tut: on arrivait devant l'hôtel. Les trois hommes franchirent le vaste porche, le vestibule éclairé par deux torchères de bronze, et jetèrent leurs pardessus à un grand valet de chambre en mollets blancs qui leur ouvrit la porte du salon.

Habitué au luxe simple de province, René se sentit ébloui, très dépaysé devant la profusion des soies chatoyantes, des crédences et des tables laquées de tous les styles, en relief sur l'encadrement vert d'eau, bague d'or, du salon, dont les hautes tiges des dracenas et l'éventail des palmiers masquaient les angles. Il ne vint pas en sa pensée que le colosse d'argent pouvait avoir des pieds d'argile, que demain peut-être toute cette richesse irait en-

combrer d'épaves confuses les salles de l'hôtel Drouot. Mais, halluciné déjà par l'amour, à la vue d'Éva en robe de velours demi-ouverte, et nonchalamment assise près de la haute cheminée Renaissance, où un brasier d'incendie montait entre les landiers de fer ouvragé, il la trouva plus belle et vraiment reine.

Cardénio vint au-devant de lui, l'amena vers sa femme, une petite blonde aux yeux d'azur pâle d'une profondeur dure qui troublait.

— Permettez-moi de vous présenter M. de Mordanes, un de nos peintres d'avenir.

Cela fut dit d'une voix où il y avait comme une supplication à sa femme de se montrer accueillante.

Contrairement à ses prévisions sans doute, elle le fut, et invita le jeune homme à s'asseoir entre elle et sa fille. Et quand celle-ci lui eut appris le lieu de naissance de René, M<sup>me</sup> Cardénio se montra très ravie de rencontrer presque un compatriote: petite fille, elle avait passé plusieurs vacances chez un de ses oncles, trésorier général à La Roche-sur-Yon dans les dernières années de l'Empire. Elle interrogea le peintre sur quelques familles du pays qu'il connaissait, personnellement les unes, d'autres de nom. L'intimité s'établit, et

entre ces deux femmes, l'une affable à son égard et vraiment mondaine, l'autre qu'il aimait et très en beauté ce soir, sous le casque épais de ses cheveux piqués d'un camélia blanc, René laissa couler quelques-unes des plus exquis minutes de sa vie. Lorsqu'un domestique annonça le service, M<sup>me</sup> Cardénio prit le bras du peintre pour passer dans la salle à manger.

A table, il se retrouve à gauche de la mère, à droite d'Éva, Malvoisier occupant la place d'honneur en raison de son âge. Rominsky, entre Cardénio et la jeune fille, montre un air bourru; son œil, d'habitude espiègle, regarde noir; il en veut à Cardénio de ses politesses intéressées et en outre se sent dépaysé, mal à l'aise sous l'habit et le col montant qui font mieux ressortir le reste de sauvagerie de sa barbe en éventail et de ses longs cheveux plats de monjick.

René avale les deux ou trois cuillerées de bisque qui humectent le fond de son assiette de Sèvres bleu, puis examine le décor composé de la salle, les deux panneaux d'Aubusson entre lesquels un dressoir étage sa pyramide d'aiguillères finement fouillées. Au centre de la table, éblouissante de linge rouge et de crisse

avait trop bu, se jeta sur Simon et, sans aucun motif, le rona de coups et le laissa tout ensanglanté sur la route.  
La figure de Simon n'était qu'une plaie.  
Plainte a été portée par la victime à la gendarmerie qui a dressé procès-verbal à l'agresseur.

## LE JOUR DES MORTS

Pourquoi l'airain sacré frappe-t-il mon oreille  
De ses lugubres sons ? C'est la fête des morts !  
L'Église, en pleurs, suspend ses doux chants de la veille :  
La tristesse succède à ses joyeux transports.

Quittant le temple saint, la foule recueillie  
Va diriger ses pas vers le champ des douleurs.  
On voit sur le tombeau d'une épouse chérie  
Des enfants, un époux, priant, versant des pleurs.

Hélas ! combien d'amis ont quitté cette terre,  
Où par eux notre exil était rendu plus doux !  
Qu'on aime à visiter leur tombe solitaire  
Et rester là, près d'eux, prosterné à genoux !

C'est le jour des Morts, c'est celui des souvenirs les plus touchants ; on prie pour ceux qui ne sont plus ; il revivent dans notre pensée, nous les revoyons tels qu'ils étaient dans ce monde ou à leur dernière heure. En ce jour, qui est leur fête, nous leur portons des fleurs, des couronnes, nous décorons leur sépulture et nous fléchissons les genoux sur la terre qui les recouvre. — Ah ! qui de nous n'a pas un regret dans le cœur, une larme dans les yeux pour le parent ou l'ami qui nous fut cher et qui, en voyageant avec nous, est tombé en chemin ! Plus nous vivons, plus nous avons de pertes à déplorer ; les tombeaux se multiplient, les générations se renouvellent autour de nous et nous restons étrangers à la plupart de ceux qui nous entourent.

Chaque tombe dans un cimetière a pour le vieillard des souvenirs et des impressions inconnues de la jeunesse qui n'a rien encore éprouvé ; j'en vis dans un champ funéraire un exemple tout récent.

Un homme d'un grand âge s'y tenait agenouillé sur une tombe ; il restait immobile, les mains jointes et la tête inclinée ; sa figure était calme, mais des larmes qui ruisselaient dans les rides de ses joues montraient qu'il était profondément ému. Tandis qu'il priait, une jeune fille, qui l'accompagnait, courait après quelques fleurs d'automne qui, ça et là, perçaient l'herbe des morts ; elle les cueillait, les entrelaçait dans une couronne d'immortelle, et se faisait comme un jeu de ce travail ; son âge échappait à l'enfance, une expression de bonheur se lisait sur son gracieux et riant visage, et ses longs cheveux se déroulaient en tresses débênes sur le blanc tissu que sa gorge naissante n'arrondissait pas encore. Vive, enjouée, indifférente, elle était moins attristée par ce deuil que distraite par ses fleurs. Quand sa couronne fut ter-

minée, elle vint la suspendre au cyprès qui penchait sur la tombe ; elle embrassa le vieillard, — son aïeul sans doute, — lui prit la main et joua avec cette main en revenant avec lui parmi les tombes qu'elle franchissait d'un pied léger. — On eût dit un bel ange des tombeaux, caressant la vieillesse et jouant avec la mort en naissant à la vie, sous le regard et la protection de Dieu, le Père et le Maître des vivants et des morts !  
LÉON D...

## CONSEILS ET RECETTES

### LE BOUTURAGE DES ROSIERS

Voulez-vous obtenir des centaines ou des milliers de rosiers avec autant de facilité que s'il s'agissait de produire un stock de géraniums *Tom Pouce* ?

Vers la fin de l'année, pendant que la sève est encore en mouvement, supprimez dans vos parterres de rosiers les nombreuses branches trop abondantes, et déconpez-les en tronçons de 15 centimètres ou un peu plus longs si les yeux sont fort espacés, en ayant soin de jeter l'extrémité trop herbacée.

Choisissez alors une plate-bande à bonne exposition, dont la terre au préalable a été bien bêchée, bien ameublée, et répandez sur sa surface une couche de sable pur, que quelques coups de râteau en fer mélangeront très légèrement au sol, piétinez le tout et donnez un dernier coup de râteau pour égaliser la surface.

Alors, avec une bêche, ouvrez une tranchée peu profonde à l'un des bouts du terrain ainsi préparé, et plantez-y une rangée de boutures, éloignées d'environ 7 centimètres les unes des autres, puis tassez assez fortement le sol autour de ces boutures ; plantez une seconde rangée comme la première et éloignée de celle-ci d'environ 15 centimètres, en continuant ainsi jusqu'à ce que le terrain soit entièrement garni.

Il ne reste plus rien à faire, si ce n'est qu'au moment des grands froids, il convient de couvrir la plantation d'un peu de foin, ou mieux d'une légère couche de feuilles sèches. À l'automne suivant, les jeunes plantes se sont suffisamment développées pour pouvoir effectuer la mise en place définitive.

(Progrès agricole)

## Théâtre de Saumur

Bureaux : 8 heures. — Rideau : 8 h. 1/2

Direction : H. DAVID.

MARDI 3 Novembre 1891

## LA MASCOTTE

Opéra-bouffe en 3 actes, paroles de A. Duru et Henri Chivot, musique d'EDMOND AUDRAN.

taux, la lumière du lustre à facettes prismatiques précise les nielles d'un surtout d'argent où les gardénias blancs, les roses d'hiver, les camélias évoquent des rêves de serres ou de plages ensoleillées et lointaines.

Après le silence du potage, la conversation s'engage, lente d'abord et coupée, puis devient générale, rapide, comme s'engage par un feu de tirailleurs une bataille.

On cause des nouvelles du jour, et à propos de la visite d'un souverain étranger, Cardénio raconte, en affectant d'en rire, une des plus joyeuses mystifications de Maurice Clavier. Durant deux semaines, le journaliste avait préparé par des Echos l'arrivée d'un khan des Tartares qui finit par débarquer un soir à la gare de l'Est. Les reporters se mirent en campagne, le gouvernement s'émut ; toute l'attention des Parisiens se tourna quelque temps vers le mystérieux visiteur dont le boulevard connut bientôt la tête vénérable et la barbe de fleur. La plaisanterie cessa quand la police eut découvert dans le chef asiatique un ancien modèle des Beaux-Arts.

— Ce diable de Maurice est capable de tout ! conclut Cardénio.

— Excepté d'une indécatesse, riposte

aigrement Rominsky. Et pour corriger ce que l'allusion a de trop direct, il se lance dans un éloge à fond de Maurice Clavier, dont le caractère lui impose plus que de la sympathie, presque du respect.

Cette apologie du journaliste est perdue pour René que ses voisins recommencent à faire causer sur son pays. Entre ces deux femmes dont la séduction l'enveloppe, et qui aimablement paraissent s'intéresser à ce qu'il leur raconte, il s'abandonne aux intimes confidences. Une pudeur l'empêche d'abord de parler d'Henriette, malgré les insinuants détours d'Eva pour l'amener sur ce sujet, mais il dit son enfance, ses courses au vent de mer ou le long des étiers du Marais, à la poursuite des courlis et des mouettes ; car un instinct de liberté sauvage était en lui, que la vie parisienne comprimait douloureusement. A ces femmes dont la curiosité, peut-être une simple politesse mondaine, lui semble la preuve d'une sympathie réelle, il avoue encore les blessures profondes de son cœur, les rêveries de sa plus lointaine enfance devant les couchers de soleil, sa tristesse dans les cimetières de campagne où la mousse efface lentement les noms d'aïeux oubliés. Et voici qu'une question de M<sup>me</sup> Car-

## FAITS DIVERS

### CHEMINS DE FER EN ANGLETERRE

La Compagnie anglaise du chemin de fer du Nord vient de prendre une décision qui pourrait bien se généraliser en Europe.

Considérant que les wagons de 2<sup>e</sup> classe étaient presque toujours vides, et que le public se portait en masse vers les troisièmes, le Conseil d'administration de la Compagnie a résolu d'améliorer l'aménagement de cette dernière classe et de supprimer la classe intermédiaire.

Il n'y aura donc plus désormais en Angleterre que deux classes de wagons, les autres Compagnies ayant devancé le Nord dans l'application de cette mesure.

## MARCHÉS

### Saumur, 31 Octobre

Froment-commerce, l'hectolitre	19 50	Bœuf ou vache, le kil.	1 80
id. halle (moyenne)	19 —	Veau	2 —
Méteil	15 75	Mouton	2 40
Seigle	12 50	Porc	1 60
Orge	9 90	Poulets la couple	4 —
Avoine	8 —	Dindonneaux	11 —
Sarrasin	—	Canards	4 50
Haricots blancs	26 —	Oies	10 —
Haricots rouges	24 —	Beurre le kilog.	2 70
Fèves	—	Œufs la douzaine	1 25
Noix	10 —	Foin, la charretée de 780 kilog.	80 —
Châtaignes	12 —	Luzerne	80 —
Sel les 100 kil.	15 —	Paille	39 —
Son	14 —	Huile de noix, 50 kil.	130 —
Pommes de terre, la barrique	40 —	Chanvre 1 <sup>re</sup> qualité les 52 kilog.	500 —
Farine, la culasse de 157 kilog.	60 —	id. 2 <sup>e</sup>	—
Pain 1 <sup>re</sup> qual., le kil.	—	id. 3 <sup>e</sup>	—
id. 2 <sup>e</sup> id. Of. 36 66	—	Charbon de bois, les 100 kilog.	16 —
id. 3 <sup>e</sup> id. Of. 35 —	—	Charbon de terre	4 50

### Cours des Vins.

Rouges.	
Souzay et environs	la barrique 115 à 130
Champigny	115 à 130
Varrains	110 à 120
Bourgueil	115 à 130
Restigné	115 à 125
Chinon	110 à 120
Blancs.	
Coteaux de Saumur	la barrique 110 à 120
Ordinaires, environs de Saumur	100 à 110
Saint-Léger et environs	80 à 90
Varrains et environs	100 à 110
Le Puy-Notre-Dame et environs	75 à 80
La Vienne	75 à 80
Cidre de Bretagne	la barrique 35 à 38
Cidre de Normandie	36 à 40
Eau-de-vie, droits non compris	l'hectolitre 46
Vinaigre de vin	26

### BEAUFORT, 28 octobre

Froment, d.-déc., 3 80. — Seigle, 2 60. — Méteil, 2 70. — Orge, 2 10. — Avoine, 1 80. — Chênevis, 5 50. — Haricots, 4 50. — Sarrasin, 2 50. — Noix, 3 fr. — Châtaignes, 4 50. — Chanvre, les 100 kilogrammes, 50 à 60 fr. — Foin, les 1,050 kil., 125 fr. — Paille, 47 fr. — Beurre, le 1/2 kil., 4 25. — Œufs, la douzaine, 1 40. — Poulets, la couple, 5 fr. — Oies, la couple, 40 fr. — Pigeons,

la couple, 2 fr. — Bœuf, le kilog., 1 60. — Veau, 1 80. — Mouton, 2 40. — Porc, 1 50. — Farine, les 100 kilog., 38 à 39 fr.

### ANGERS, 31 octobre

Froment, le double-décalitre, 3 90. — Avoine, 2 fr. — Seigle, 3 fr. — Orge, 2 80. — Pommes de terre, 1 20 à 1 50. — Foin, les 1,050 kil., 105 fr. — Paille, 50 fr. — Œufs, la douz., 4 40. — Beurre, la livre, 1 50. — Poulets, la couple, Beaufort et environs, 3 25 à 3 75. — Poulets, la couple, Candé et environs, 3 25 à 3 50.

## MAGASIN PITTORESQUE

JOURNAL ILLUSTRÉ BI-MENSUEL

Jouvet et C<sup>ie</sup>, 5, rue Palatine, Paris.

Paris, un an... 40 fr. — Départements, 42 fr. — Union postale... 43 fr.

### Sommaire du 31 octobre 1891

Mireille (1 grav.), M. JANSON. — Les centenaires. — Le fusil Lebel et le fusil Mannlicher, suite et fin (5 grav.), M. le commandant d'ÉQUILLY. — Un fiéffé Parisien, nouvelle (suite et fin), M. ÉMILE CHARLES. — A propos d'Henri Heine. — La destruction des oiseaux, suite et fin (1 grav.), M. E. OUSTALET. — Le château d'Azay-le-Rideau (1 grav.), M. THIÉBAULT-SISSON. — Mon dernier voyage à travers l'Oural et la Sibérie occidentale (4 grav.), M. CHARLES RABOT. — Les Mémoires du général de Marbot. — Médaille du prince Flavio Orsini (1 grav.), M. ANATOLE CHABUILLET.

## ZAROURIA (Algérie)

Depuis 5 ans j'avais une toux opiniâtre que rien ne pouvait calmer ; en plus, une violente névralgie me faisait horriblement souffrir. Depuis un mois, je fais usage des **Pilules Gicquel**, j'ai été immédiatement soulagé, et maintenant je me trouve guéri. Une de mes nièces âgée de 12 ans, atteinte d'une maladie de cœur que les médecins considéraient comme incurable, se trouve tout à fait soulagée, pour ainsi dire guérie dans l'espace d'un mois. Une autre jeune fille s'est aussi trouvée guérie d'un grand mal de gorge par ces bonnes **Pilules Gicquel** (1 fr. 50 la boîte).

F. ROLLAND, à Zarouria.

Demandez à

## L'ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur

Le meilleur et le plus économique des éclairages,

## L'ORIFLAMME

50 c. le litre, logée en bidon plombé de 5 litres.

**HUILE**, double épuration, pour lampe Carcel, 0,45 le 1/2.

**BOUGIE**, première qualité, 0,85 le paquet de 500 grammes.

**CHANDELLE** perfectionnée, 2 fr. 10 le paquet.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

dénio l'amène à parler de sa famille. — Oui, l'origine de ses ancêtres se perdait très loin. Mais ce recul du nom de Mordanes au fond des vieux âges inspirait au dernier de la race moins de vanité que de mélancolie. Il avait fouillé bien des archives seigneuriales et des registres de paroisses, afin d'arracher à l'oubli quelques pages de la vie de ses pères. L'un d'eux guerroya du temps de Jeanne d'Arc, à la suite de Gilles de Retz, le Barbe-bleue des légendes. D'ailleurs, les hommes d'épée étaient rares dans la famille. Les Mordanes menèrent le plus souvent la vie facile de gentilshommes vénéens. Il fallait arriver à 93 pour rencontrer un seigneur du nom parmi les Vendéens de Charette, et celui-là, par un hasard fréquent dans les familles de l'Ouest, se trouva être l'adversaire d'un aïeul maternel de René, lieutenant dans la garde nationale de Nantes. En 89, les biens des Mordanes étaient dissipés déjà presque entièrement ; ils possédaient en guise de revenus des redevances honorifiques, comme l'offre annuelle d'un cormoran, que les moines de Noirmoutiers apportaient en grande pompe, l'abbé à leur tête. La Restauration rendit une centaine de mille francs au grand-père de René qui les dépensa jusqu'au dernier sou en

des bombances de chasseurs campagnards. Son fils dut renoncer à la succession et se décider à prendre un gagne-pain quelconque. Avec la mince dot de sa femme, il arma quelques bricks et amassa dans le cabotage une petite fortune. Mais, aujourd'hui, la crise de la navigation côtière l'atteignait ; il ne possédait plus qu'un navire, le *Saint-Emilien*. Vieux avant l'âge, des douleurs le clouaient sur son lit des mois entiers ; une paralysie affaiblissait graduellement son intelligence. Cette décrépitude venait en partie d'une vie inquiète et surmenée, mais aussi de ce qu'il était l'avant-dernier fils d'une race trop ancienne ; et cette cause, René, sans l'avouer, la sentait profondément par lui-même. Comme il laissait entrevoir ensuite ses préoccupations d'avenir, M<sup>me</sup> Cardénio le rassura d'un mot : — Qu'importe ! vous avez un nom qui vaut une fortune. (A suivre.)

Un vieux garçon se dispute avec sa gouvernante, qui a généralement le dernier mot.

— En voilà assez à la fin... Faites ce que je vous dis. Je suis chez moi, en somme.

— Eh bien ! répond tranquillement l'autre, et moi, est-ce que je ne suis pas aussi chez vous ?

# L'EAU DE SUEZ

(VACCINE DE LA BOUCHE)  
est le **SEUL** et **UNIQUE** Dentifrice  
QUI SUPPRIME  
INSTANTANÉMENT et pour **TOUJOURS** les

# MAUX DE DENTS

ET PAR CONSÉQUENT  
L'EXTRACTION  
ET  
L'AURIFICATION  
L'EXTRACTION

DEPÔT : Dans toutes les principales Maisons de Pharmacie, Parfumerie, etc. — Brochure explicative envoyée franco sur demande — Adresse de M. St. L. Z. 5, rue Frong (Pars Honceau), PARIS.

Étude de M<sup>e</sup> BEAUMONT, notaire  
aux Rosiers-sur-Loire.

## A VENDRE

PAR ADJUDICATION AMIABLE  
Qui aura lieu aux Rosiers, en  
l'étude de M<sup>e</sup> BEAUMONT, no-  
taire, le Dimanche 8 Novembre  
1891, à 1 heure de l'après-midi.

## UNE MAISON

Située au bourg de S<sup>t</sup>-FLORENT,  
en partie occupée par M<sup>me</sup> veuve  
Baudoin, charcutière.

Revenu : 700 fr.  
Mise à prix : 10,000 fr.

On pourra traiter avant l'adjudication.

S'adresser, pour tous renseigne-  
ments et traiter, à M<sup>e</sup> BEAUMONT,  
notaire. (723)

Étude de M<sup>e</sup> LECOMPTE, notaire  
à Brézé.

## A VENDRE

à l'amiable

## BELLE ET GRANDE MAISON

Située à SAUMUR, dans un très  
joli quartier. — Vue magnifique  
sur la Loire.

Revenu justifié par bail : 3,000 fr.

S'adresser à M<sup>e</sup> LECOMPTE, notaire.

Étude de M. CHASLE, notaire à  
Angers, rue Saint-Blaise, n° 3.

## A VENDRE

A L'AMIABLE

La Métairie de la Frémou-  
dière (fermier Moreau), située  
commune de Chanteloup, près  
Cholet, contenant 29 hect. 80 ares.

Et la Métairie de la Fresnaye  
(fermier Brossier), située même  
commune, contenant 32 h. 70 ares.

Excellent placement

S'adresser : pour visiter, aux fer-  
miers, et pour traiter à M<sup>e</sup> CHASLE.

## Grande Liquidation

## MAISON MARTINI

FUMISTE

Rue de Bordeaux, 48, Saumur

## Articles de Chauffage

en tous genres et de tous  
les prix

Tels que : Cuisinières, Poêles de  
toutes sortes, Calorifères, grands  
Fourneaux tôle et fonte pour  
maisons bourgeoises et hôtels.  
Intérieurs de cheminées de tous  
les modèles. (750)

## Bureau de Placement

d'EMPLOYÉS et de DOMESTIQUES

Des deux sexes

M<sup>me</sup> ANNA, rue de la Tonnel-  
le, 29, Saumur. (717)

## A LOUER

PRÉSENTMENT

## UNE MAISON

Place du Port-Saint-Nicolas.

S'adresser à M. FAVARON, né-  
gociant, rue de la Comédie.

## A CÉDER

Magasin de Mercerie

Et de Bonneterie

Situé dans un bon quartier de  
la ville.

S'adresser au bureau du journal.

## A l'occasion de la TOUSSAINT

MISE EN VENTE

## d'un Choix considérable d'Articles Funéraires

En tous genres

# COCHET

Saumur — 20, rue du Portail-Louis — Saumur

## BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL

Aucune Maison ne vend à aussi **BAS PRIX**

## MAGASINS DE PIANOS & DE MUSIQUE

Saumur, 33, rue S<sup>t</sup>-Nicolas, ancien magasin de M. Bourguignon

# HENRI EICHE

Facteur de pianos et ancien accordeur des premières maisons  
de Saint-Petersbourg et de Paris

FOURNISSEUR DE L'ÉCOLE DE CAVALERIE

Vente - Échange - Accord - Réparation  
et Location de Pianos

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion  
des premières marques, ERARD, PLEYEL, GAVEAU, etc.,

A DES PRIX EXCEPTIONNELLEMENT AVANTAGEUX

LOCATION DE PARTITIONS & DE MUSIQUE

La confiance que le public de Saumur et des environs a bien voulu  
m'accorder pendant de longues années, est justifiée par les soins  
minutieux apportés dans toutes les réparations et accords.

## Magasins de Pianos et de Musique

Maison G. FISCHER, fondée en 1846  
PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

## PILLET-BERSOULLÉ Suc<sup>r</sup>, Élève de Pleyel, Wolf et C

SAUMUR 1891, GRAND PRIX, MÉDAILLE D'OR

Fournisseur **AUTORISÉ** de l'École de cavalerie

## ACCORDS, RÉPARATIONS, ÉCHANGES & LOCATIONS DE PIANOS

Grand choix de Pianos, Harmoniums, Violons, Violoncelles

INSTRUMENTS EN CUIVRE ET EN BOIS, ET ACCESSOIRES DE MUSIQUE

de toutes sortes

700 Partitions et choix considérable de Morceaux à l'abonnement

Désireuse de maintenir sa réputation consacrée par 45 années  
d'existence, la Maison garantit la parfaite exécution des travaux qui lui  
sont confiés, ainsi que la qualité supérieure des fournitures. Rien n'est  
épargné pour donner satisfaction, sur tous points, à notre clientèle.

## A SAINTE-GENEVIÈVE

# Tapisseries Artistiques

BRODERIES

CAMILLE NOËL-BOUIN

SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

LAINES, CANEVAS, SOIES — VENTE ET LOCATION DE MÉTIERS

## MAISON MARTINEAU-DOC

# DOC Frère

SUCCESSEUR

SAUMUR — 41, Rue d'Orléans, 41 — SAUMUR

## FÊTE DE LA TOUSSAINT

A cette occasion, Grande Mise en Vente de  
Couronnes — Croix — Médailles et Fleurs  
funéraires en tous genres.

PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

Ne pas acheter sans comparer les prix

## Épicerie Parisienne

IMBERT & FILS

33, Rue d'Orléans, et rue Dacier, 33

BOUGIE	du Brésil,	le paquet	0.85
—	des Indes,	—	0.95
—	des Salons,	—	1.00
—	à trous,	—	1.05

HORS VILLE, remise des droits d'octroi par sortie de CINQ KILOS.

ASSORTIMENT DE BOUGIES DE COULEURS, BOUGIES A RECHAUD  
ET POUR PETITES LANTERNES

HUILE COLZA	double épuration,	1/2 kil.	0.45
—	triple épuration,	1/2 kil.	0.50

## CHANGEMENT DE DOMICILE

# LÉON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

1, Rue Beaurepaire

SAUMUR

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.



## Coffre-Fort Incombustible et Incrochetable

DE

# B. HAFFNER AÎNÉ, DE PARIS

Fournisseur des Chemins de fer de l'État, du Ministère des Postes et Télégraphes  
des principales Banques et Administrations. — Médaille à toutes les Expositions.

Coffres tout fer à doubles parois. — Matières réfractaires. — Combinaisons invisibles.

Seul dépôt à Saumur et pour le département de Maine-et-Loire :

Imprimerie **PAUL GODET**, Saumur, 4, place du Marché-Noir.

En dehors du dépôt, un album en chromo-lithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet,  
Hôtel-de-Ville de Saumur

1891

MARE,

Certifié par l'imprimeur soussigné,

